Plan d'action

2023-2025

Politique culturelle de la MRC d'Acton

MRC Acton
Espace créatif

Mise en contexte

La MRC d'Acton a adopté sa première politique culturelle en 2011. Depuis ces dernières années, les partenaires, les artistes, les travailleurs de la culture et les citoyens ont pu bénéficier d'une dizaine de projets portés par la MRC d'Acton.

Fort de cette expérience, le Conseil des maires a fait le souhait d'actualiser la politique culturelle et ainsi poursuivre l'engagement de la MRC d'Acton à l'égard du secteur culturel et artistique.
Pour ce renouvellement, un souci d'intégration et d'inclusion de la culture au développement global de la communauté a été soulevé comme point de départ. Afin de rendre cette nouvelle politique complémentaire aux autres mandats de la MRC d'Acton et de l'intégrer aux piliers du développement durable du milieu, une démarche de consultations mobilisant plus de quarante personnes provenant de toutes les sphères d'activité a été réalisée. Cela permettant de mettre en place une vision intégrée de la culture dans le développement durable du territoire.

MISSION

La MRC d'Acton se veut un catalyseur du dynamisme culturel à travers son territoire, sa population et ses partenaires de tous secteurs d'activité.

Les principes clefs pour guider l'action

Développement durable et transversalité

En tant que 4e pilier du développement durable du territoire, la culture est prise en compte et intégrée à l'action sociale, économique, environnementale et territoriale comme un moteur de transformation et de développement durable du milieu. De la même façon, les actions en culture cherchent à prendre en compte et à intégrer les enjeux et les besoins du territoire pour devenir des vecteurs de changement, de transformation et de transition socioécologique. Cette transversalité se manifeste par une vision intégrée, une synergie et un arrimage entre la politique culturelle et les autres politiques et actions de la MRC, ainsi qu'avec les autres acteurs du territoire.

Territoire et identité locale spécifique

La MRC d'Acton se distingue par une identité locale spécifique, qui se manifeste notamment dans ses expressions artistiques et son patrimoine culturel et naturel. Si cet héritage est à protéger et à transmettre aux générations futures, la MRC d'Acton est un territoire qui se transforme et se renouvelle constamment de façon dynamique, avec de nouvelles expressions qui s'ajoutent à son identité locale spécifique. La politique vise à appuyer et à cultiver cette identité culturelle distinctive dans une logique de pérennité, de durabilité, d'équilibre et de continuité dans le temps.

Le rôle clef des organismes et des acteurs culturels

Les organismes et les acteurs culturels, les artistes et les créateurs ainsi que les autres professionnels de la culture jouent un rôle clef fondamental dans le développement culturel de la MRC d'Acton et, par conséquent, à son développement durable. La politique culturelle reconnaît leur importance et cherche à accompagner et à soutenir la vitalité de la création et du développement artistique et culturel de la MRC d'Acton dans sa diversité. Elle vise à établir une approche de collaboration et de coopération entre le secteur culturel, la MRC d'Acton, les autres acteurs du territoire et la population en général.

Démocratie et citoyenneté en culture

La culture est une dimension fondamentale de la qualité de vie et du bien-être de la population. Elle permet à toute personne de s'exprimer, de se transformer ainsi que de comprendre et donner un sens à sa vie et au monde qui l'entoure. La politique cherche à rendre la culture accessible à tous les citoyens sur son territoire, dans toute leur diversité, conditions de vie, genre ou origine géographique, et à favoriser leur participation active comme des porteurs et des acteurs de culture à part entière. Le loisir culturel et la médiation culturelle sont des outils privilégiés pour favoriser l'accès et la participation des citoyens à la culture et leur permettre de bénéficier des effets transformateurs de l'expression culturelle.

Coopération et synergies

La MRC d'Acton travaille dans une approche d'horizontalité et de coopération en culture avec les municipalités locales et les acteurs du territoire de tout secteur et de tout palier de gouvernement. La politique culturelle veut favoriser la concertation et les partenariats entre les acteurs culturels et les autres acteurs du territoire, ainsi que la communication, le partage et le réseautage dans une approche de complémentarité et de contribution équitable de type « gagnant-gagnant ».

4 ORIENTATIONS

1. *Favoriser l'accessibilité et la vitalité culturelle au cœur de la vie des citoyens*
2. *S'appuyer sur la culture et la richesse naturelle et patrimoniale du territoire pour améliorer le cadre de vie des citoyens*
3. *La culture comme véhicule de l'amélioration des conditions de vie pour le bien-être des citoyens*
4. *La culture, un vecteur de dynamisme du territoire*

Actions

	Objectifs	Moyens	Échéance
1	**DÉPLOYER LA CULTURE SUR TOUT LE TERRITOIRE DANS LA VIE QUOTIDIENNE DES CITOYENS**	Harmoniser, par la concertation, les actions culturelles entre tous les services de loisirs sur le territoire et développer une coopération entre les services offerts	**2023**
		Faciliter la mise en place d'une programmation culturelle sur tout le territoire qui répond aux besoins des citoyens	**2023**
		Soutenir des partenariats avec les organismes initiateurs d'événements culturels pour encourager l'animation du centre-ville d'Acton Vale et les cœurs villageois	**2023**
		Créer une chronique culturelle dans les médias traditionnels pour sensibilisation aux initiatives culturelles	**2024**
2	**FAIRE CONNAÎTRE ET DÉCOUVRIR LA CULTURE À TOUS LES CITOYENS ET EN FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS**	Créer un outil virtuel permettant de centraliser toutes les informations relatives aux activités culturelles sur le territoire de la MRC d'Acton	**2024**
		Faire participer les municipalités, les médias traditionnels et les OBNL à la diffusion de cet outil	**2025**
		Proposer, créer et diffuser un outil accessible aux citoyens et visiteurs qui permet de mieux connaître les productions agricoles sur le territoire ainsi que leur histoire (spécificités agrotouristiques et culturelles)	**2023**
3	**FAVORISER L'INTÉGRATION DE LA CULTURE DANS LES ESPACES NATURELS**	Soutenir le développement de nouveaux espaces de diffusion pour des projets culturels dans des lieux publics déjà existants notamment dans les infrastructures de plein air, touristiques et les parcs (espaces naturels)	**2024**

	Objectifs	Moyens	Échéance
4	**MOBILISER LA CULTURE POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE ET LA SANTÉ DE LA POPULATION**	Encourager les partenariats entre les organismes et les artistes ou organismes culturels en soutenant un appel à projets annuel en médiation culturelle	**2024**
5	**CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DES ORGANISMES, DES ARTISTES ET DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE**	Améliorer l'accès au soutien financier pour le développement de carrière pour les artistes professionnels et émergents via les fonds de la MRC d'Acton	**2023**
6	**IDENTIFIER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE MATÉRIEL, IMMATÉRIEL ET LES PAYSAGES**	Répertorier les bâtiments d'intérêt patrimonial et culturel, dresser un préinventaire du patrimoine bâti sur le territoire et en faire la promotion	**2024-2025**
7	**RENFORCER ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE LA CULTURE ET LES PARTENAIRES DU MILIEU DE L'ÉDUCATION**	Instaurer une programmation Accès culture aux CPE et services de garde en milieux familiaux	**2023-2025**
8	**FAIRE DE LA CULTURE UN FACTEUR DE QUALITÉ DE VIE, DE SENTIMENT D'APPARTENANCE ET D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**	Faire un bilan annuel des retombées de la culture, présenter au Conseil des maires et diffuser à la population	**2024-2025**
9	**RENFORCER ET BONIFIER L'OFFRE TOURISTIQUE PAR LA CULTURE**	Intégrer un volet culturel à divers événements locaux favorisant la concertation entre les artistes et les partenaires des autres secteurs d'activité	**2023-2025**

Comité de suivi

MANDAT

Le Comité de suivi élabora les plans d'action triennaux découlant des orientations et des objectifs de la politique culturelle et il sera le gardien de leur mise en œuvre. Chaque plan d'action sera adopté par le Conseil des maires. Le Comité de suivi fera une présentation annuelle ainsi qu'un compte rendu avec des recommandations à la fin de chaque plan d'action au Conseil des maires.

Crédits photo

- Jonathan Laplante, Le Répertoire
- Théâtre de la Dame de Coeur, archives
- Éric Lajeunesse, photographe

Crédits oeuvres

- Alejandro Figueroa
- Jacinthe Labrecque
- Théâtre de la Dame de Coeur

MRC Acton
Espace créatif

1037, rue Beaugrand
Acton Vale, Québec J0H 1A0

Téléphone: 450 546-3256
Courriel: info@mrcacton.ca